

À la ville comme à la campagne,
recyclez vos déchets végétaux
et alimentaires grâce aux **composteurs**
individuels ou collectifs.

Rendez-vous sur www.univalom.fr

LE BON GESTE POUR LE BON RESTE!



**COMPOSTER,
MA SECONDE NATURE**

INSTALLEZ **UN COMPOSTEUR** POUR VOTRE **IMMEUBLE, QUARTIER** OU **JARDIN PERSONNEL !**



Le compostage, c'est quoi ?

Le compostage est une pratique ancestrale qui permet de recycler ses déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, riz et pâtes sans sauce, coquilles d'œufs écrasées...) grâce à un processus de décomposition naturelle en vue de produire son propre engrais : **le compost**.

Une fois vos déchets de cuisine déposés dans votre composteur, ajoutez du broyat (feuilles mortes et petits branchages) et dans quelques mois, profitez de votre propre engrais naturel !

Que puis-je mettre dedans ?



Fruits et légumes
(morceaux et épluchures)



Thé et
marc de café



Pâtes
et riz



Viandes
et poissons



Coquilles d'œufs
écrasées



Cartons bruns, boîtes d'œufs
(sans étiquettes), papiers
absorbants (sans encre)

+



Broyat*

Ne pas mettre



Distribution de broyat
sur UNIVALOM !

Pour en savoir plus :

www.univalom.fr/distribution-broyat

Quels avantages ?

Passer au composteur, c'est un acte éco-responsable !

Cela permet de préserver l'environnement, mais pas que :

- Réduire sa production d'ordures ménagères,
- Utiliser le compost obtenu pour son jardin ou ses jardinières,
- Éviter l'utilisation d'engrais et de produits chimiques,
- Mieux connaître son environnement (et ses voisins !).



Flashez pour
télécharger notre
**GUIDE DU
COMPOSTAGE**

COMMENT OBTENIR SON COMPOSTEUR ?

Vous pouvez commander un composteur de 400 litres remis gratuitement aux résidents du territoire d'UNIVALOM.

UNIVALOM remet gratuitement à chaque foyer un kit composteur comprenant :

- Un composteur en plastique recyclé (74x74x84 cm – l,l,h)
- Une grille de fond du composteur
- Un bioseau de 10 litres (28x23x22 cm)
- Un guide du compostage



Une session de formation de 30 minutes sera réalisée avant de retirer votre composteur. Un seul composteur par foyer est remis et celui-ci est renouvelable au bout de 5 ans minimum.

Les étapes clés :

- Se rendre sur la page www.univalom.fr/le-compostage
- Se munir de son numéro de carte de déchèterie
- Compléter les informations demandées
- Réserver un créneau de distribution
- Un mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé (vérifier vos spams)

LES CONSEILS DU MAÎTRE COMPOSTEUR !

– Moucheron, odeur : trop d'humidité !

Mélanger la matière avec du broyat*, puis recouvrir toute la surface avec un apport de broyat*.

– Manque d'humidité : trop d'apport de broyat* !

Vérifier sous la première couche de matière (creuser un trou de 20/30 cm). Si visuellement l'aspect est sec, arroser puis mélanger.

– Pas de dégradation : manque d'oxygène !

Mélanger généreusement la matière. Si besoin, sortir toute la matière du composteur puis la remettre dans le bac pour un apport d'oxygène optimal.

– Composteur équilibré : le bon ratio !

Mélanger 2 apports d'azote (apport frais) pour 1 apport de carbone (broyat*...). À ajuster selon l'exposition du composteur et la saison. Aérer le mélange en brassant la matière 1 fois tous les 15 jours.



CONTACTEZ-NOUS !

La dotation en composteur, collectif ou individuel, est gratuite. Une équipe de guides composteurs est à votre disposition pour vous former et vous accompagner dans la démarche. N'attendez plus pour bénéficier d'un site de compostage collectif (pour votre résidence ou votre quartier) ou individuel (pour votre jardin) !

Commandez
votre composteur
en ligne
www.univalom.fr



UNIVALOM

Nous donnons de la valeur à vos déchets !
Prévention - Traitement - Valorisation